

Conseil d'école regroupé du mardi 26 juin 2018

Ayron	Chalandray	Maillé
Mme Goumet (directrice, CE1)	Mme Thiollet (directrice, CP-CE1)	Mme Besle (directrice, CM2)
Mme Prestrot (enseignante CE2-CM1)	Mme Pelletier (complément de service de Mme Thiollet)	Mme Drianne (enseignante CM1-CM2)
Mme Jadaud (enseignante PS/MS/GS)	Mme Lachiri (enseignante maternelle), arrivée en retard	M. Lacoste (Maire de Maillé)
Mme Michonneau Gimenez Christelle (adjointe maire d'Ayron)	Mme Bonnin (enseignante GS-CP)	Mme Mérigot (adjointe et présidente du SIVOS), arrivée en retard
M. Siaudeau (représentant des parents d'élèves)	Mme Rigollet (Maire de Chalandray), arrivée en retard	
Melle Juste (représentante des parents d'élèves), arrivée en retard	Mme Zoubir (représentante des parents d'élèves)	
	Mme Abraham (représentante suppléante des parents d'élèves)	
	Mme Goubeau (représentante suppléante des parents d'élèves)	

Sont excusés :

Mme Turi, Inspectrice de l'Éducation Nationale Poitiers Ouest
 Mme Guérin, Maire d'Ayron
 Mme Richard Lavastre, enseignante maternelle à Maillé
 M. Nallet, représentant des parents d'élèves
 Mme Adien, représentante des parents d'élèves
 Mme Norguet, représentante des parents d'élèves
 Mme Pinganaud, représentante des parents d'élèves

• Effectifs et mouvement des enseignants pour la rentrée 2018

Arrivée de Mme Muller à Maillé en maternelle qui est titulaire du poste depuis l'an dernier mais qui a été remplacée cette année par Mme Richard-Lavastre. Elle est à temps partiel et sera complétée par Madame Germaneau.

La fermeture de classe à Ayron entraîne le départ de Mme Audebert. La directrice Madame Goumet perd sa journée de décharge à la rentrée prochaine.

Madame Thiollet exercera à temps partiel et sera complétée par Madame Germaneau.

RPI Ayron-Chalandray-Maillé			
	AYRON	CHALANDRAY	MAILLÉ
Maternelles	Madame Jadaud 10PS + 8MS + 7GS = 25	Madame Lachiri 9PS + 10MS + 6GS = 25	Madame Muller 7PS + 9 MS + 7GS = 23
GS-CP		Madame Bonnin 9 GS+16 CP = 25	
CP-CE1		Madame Thiollet (directrice) à Temps partiel 9CP + 16CE1 = 25	
CE1	Mme Goumet (directrice) 13CE1+12CE2=25		
CE2-CM1	Mme Prestrot 19CE2 + 7CM1 = 26		
CM1			27
CM2			24
Total par école	76	75	74
Total RPI	225		

- **Constitution du bureau des élections**

La date pour les élections des représentants des parents d'élèves n'est pas encore établie.

Il y aura deux réunions au cours desquelles s'effectueront la mise sous pli, la préparation du matériel de vote et le dépouillement. Les personnes élues assisteront également aux 3 conseils d'école de l'année scolaire.

2 parents d'élèves sont volontaires :

- M. Siaudeau
- Mme Abraham
- Il sera fait appel à un troisième parent pour que le bureau de vote soit complet.

- **Présentation du projet d'école 2018/2021**

Cette année, nous avons rédigé ensemble un projet commun aux 3 écoles.

Voici les ambitions qui étaient déjà établies et les mises en œuvre que nous avons choisies.

Pour la première ambition : "construire des apprentissages durables", nous avons retenu plusieurs axes :

- notre salon du livre,
- la résolution de problèmes en mathématiques,
- favoriser des outils communs pour se repérer plus facilement à travers les cycles,
- favoriser des outils pour rendre les enfants plus autonomes (outils communs du CP au CM2).

Pour la deuxième ambition : "accompagner chaque élève dans la construction de son parcours", nous allons développer trois parcours distincts :

- le parcours santé,
- le parcours citoyen,
- le parcours linguistique (avec une progression du CP au CM2 en anglais).

Pour la troisième ambition, "ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance", nous avons retenu plusieurs axes :

- renforcer la liaison école/familles,
- impulser un travail avec les acteurs en partenariat,
- poursuivre la participation au pass'Art, et au pass'Sport, c'est-à-dire faire appel à des partenaires extérieurs à l'école.

Ce projet a été validé au cours du mois de juin par Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale et par M. le DASEN. Il sera donc mis en œuvre dès la rentrée scolaire prochaine.

- **PPMS**

Pour l'école d'Ayron, le deuxième exercice de confinement risque majeur a eu lieu le 3 avril. Une difficulté persiste, le signal (sifflet) n'est pas audible par tous et en particulier par les élèves de la maternelle.

L'exercice de confinement attentat intrusion aura lieu le jeudi 28 juin.

Pour Maillé, l'exercice d'attentat intrusion aura lieu prochainement. La directrice ne veut pas dévoiler la date aux collègues pour optimiser l'efficacité de l'exercice. Le signal sonore est le mégaphone.

Pour le signal incendie, c'est le mégaphone associé à la corne de brume.

Pour Chalandray, l'exercice de risque chimique a eu lieu le 16 mai. Le compte rendu ainsi que les demandes en relation avec cet exercice ont été transmises à Madame le maire de Chalandray qui a apporté des éléments de réponse.

En ce qui concerne les signaux à Chalandray, c'est la corne de brume pour le risque d'attentat intrusion ; le signal d'incendie en cas d'évacuation (incendie ou évacuation PPMS). Pour le risque chimique, c'est la cloche (à l'entrée de la classe de GS-CP) qui sonne en continu.

La directrice de Chalandray indique que le système pour l'incendie n'est pas encore complet : la classe de maternelle ainsi que la cantine ne sont pas reliées au signal sonore pour l'instant.

Le maire de Maillé signale qu'après l'entretien concernant la fermeture de classe avec l'IENA au DASEN, il a posé des questions concernant le PPMS à l'adjoint du DASEN. Il signale qu'il devait être recontacté rapidement mais qu'il est toujours en attente. Il va donc reprendre contact avec le rectorat prochainement. Les recherches menées par la mairie de Maillé concernant un équipement correct ont mené à des prix élevés.

Il propose d'harmoniser le système d'alarmes aux 3 communes.

Arrivée de Mme Lachiri

- **Bilan du salon du livre**

D'un point de vue moral, c'est une belle réussite.

Les objectifs sont atteints. Il y a une augmentation du nombre de visiteurs, environ 440 (+10%).

Il y a un bon échange avec les illustrateurs et les auteurs. Les enfants sont contents de retrouver les adultes qui sont intervenus dans leur classe. Nous avons aussi un bon retour des illustrateurs qui viennent avec plaisir et qui nous font aussi de la publicité auprès d'autres illustrateurs.

Subvention de la région : 2000 €

Aide sur la manifestation de la communauté de communes du Haut Poitou : 800 €

Subvention départementale : 500 €

Recette de la buvette : 120 €

Le projet est reconduit l'année prochaine pour le 16ème salon. Les horaires resteront inchangés car ils semblent convenir au plus grand nombre. La date retenue est le **vendredi 31 mai**. Le thème est **l'infiniment petit et l'infiniment grand**.

Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents d'élèves qui s'investissent dans ce projet, qui tiennent un stand, qui aident à ranger et en particulier l'APE de Maillé cette année. Nous remercions également la mairie d'Ayron qui met à notre disposition des employés communaux pour installer les tables et les grilles d'exposition. Madame Besle remercie également l'employé communal de Maillé qui dépose les grilles à la salle.

- **Les sorties scolaires**

Sorties de l'école de Maillé :

- Le 15 juin 2017 : sortie vélo « humide » avec les enfants de l'élémentaire.
- Le 21 juin 2017 : visite de la maternelle à Vasles à Moutons village.
- Le 29 juin 2017 : sortie des CM au Futuroscope. Merci à l'APE qui finance le goûter.
- Le 3 juillet : rencontre des maternelles du RPI à Chalandray.
- Le 5 juillet : randonnée pédestre jusqu'au plan d'eau d'Ayron.

Sorties de l'école d'Ayron :

- Le mardi 12 juin : toute l'école d'Ayron s'est rendue à Rouillé dans le cadre du dispositif « fermes ouvertes ». Les enfants ont pu découvrir au lycée de Venours l'apiculture, l'élevage de gibiers, l'élevage de bovins. C'était très varié.
- Le lundi 18 juin : dans le cadre du projet sur l'eau, les élèves de maternelle et de CE1 ont participé à une initiation à la pêche. Cette activité était encadrée par un animateur de la fédération française de pêche. Cette activité a été très agréable aussi bien pour les enfants, que pour les enseignants et les adultes accompagnateurs. Merci à eux.
- Le mardi 19 juin : les élèves de CE2 et CE2/CM1 sont allés à l'Aquarium de La Rochelle. Ils ont poursuivi le travail sur l'eau et ont participé à un atelier sur le thème de la biodiversité des océans.
- Le lundi 2 juillet, les élèves de CE1 et de maternelle se rendront à Lussault sur Loire pour visiter l'aquarium de Touraine et le parc des mini-châteaux. Deux ateliers sont prévus, un sur le thème des 5 sens et l'autre sur les requins.
- Le mardi 3 juillet: les maternelles se rendront à l'école de Chalandray pour participer à de nombreuses activités. Cela permettra ainsi de favoriser le lien GS-CP en faisant découvrir les locaux aux futurs nouveaux élèves de Chalandray.
Nous remercions très chaleureusement l'APE d'Ayron qui nous aide dans le financement des sorties et des transports.

Sorties de l'école de Chalandray :

- Les 24 et 25 mai : toute l'école est partie en classe de mer à La Tranche-sur-Mer. Tout s'est très bien déroulé. Les enfants finalisent les exploitations en ce moment en classe.
Les activités proposées étaient les suivantes :
 - pêche au carrelot, pêche à pied à marée basse,
 - découverte du métier d'ostréiculteur et de mytiliculteur,
 - visite du port de l'Aiguillon,
 - réalisation de land art avec le pigment des fleurs,
 - observation des paysages.
- Le 3 juillet : rencontre des 4 classes maternelles à Chalandray.
- Le 3 juillet: les élèves de CP-CE1 participeront à une sortie sportive et artistique avec madame Pelletier.
- Au cours de la dernière période, les classes de CE1 et CP-CE1 ont pu participer à 8 séances de natation à la piscine de Neuville.

- **Bilan et perspectives des activités périscolaires**

Commune d'Ayron : Les activités ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30. Pour cette dernière période, les activités proposées étaient : découverte du théâtre, jeux, jeux de société, activités manuelles, danse. Une réunion réunissant les différents intervenants, la Mairie et la directrice est prévue le mardi 3 juillet. La municipalité souhaite reconduire les activités l'année prochaine.

Commune de Chalandray : les activités de la dernière période étaient l'athlétisme et la chorale. Madame Thiollet explique qu'elle ne sait pas encore ce qui sera mis en place l'année prochaine et que M.Laroche, absent lors du conseil, aurait pu apporter plus d'informations sur la question.

Les élèves sont contents des activités faites avec Mme le Cottenec et Mme Moreau.

L'équipe de Chalandray souligne que pour certains élèves, le temps de pause le midi est assez court quand ils ont à la fois le repas, les activités périscolaires et l'APC. Ceci entraîne parfois beaucoup de fatigue.

L'équipe essaie d'adapter les activités de l'après-midi en conséquence.

Commune de Maillé : Pour la rentrée prochaine, les activités sont reconduites. Les activités proposées sont en partenariat avec le centre socioculturel de Vouillé et à dominante sportive. Le maire signale que pour les enfants de maternelle c'est plus compliqué de proposer des activités. Le maire souligne également que ce dispositif est susceptible de changer si on revenait à l'école à 4 jours comme c'est le cas dans d'autres départements que la Vienne.

- **Portes ouvertes des écoles**

Maternelles :

- Ayron : les futurs PS sont accueillis par groupes de 2, 3 élèves une demi-journée sur le temps de classe du 14 juin au 21 juin.
- Chalandray : accueil des futurs PS de 9 h à 10h30 les 22, 25 et 28 juin.
- Maillé : accueil des futurs PS et des deux nouveaux GS de 9h à 10h le mercredi 27 juin avec la présence des parents. La future collègue de maternelle sera présente lors de ce temps d'intégration.

Élémentaires :

Accueil des GS et des CP à Chalandray : le 28 juin à 18h00.

Accueil des CE1 et CE2 à Ayron : le mardi 26 juin à 17h30.

Accueil des CM1 et CM2 à Maillé : le mardi 3 juillet 2017 de 17h30 à 19h.

- **Remise des dictionnaires**

Chaque année, les 3 APE offrent un dictionnaire d'anglais aux élèves qui entrent au collège. La remise aura lieu le jeudi 5 juillet à 19 heures à Maillé. Celle-ci sera couplée avec le tirage de la tombola.

- **Travaux dans les écoles**

Arrivée de Mme le Maire le Chalandray.

Ayron : remerciements pour les travaux effectués régulièrement tout le long de l'année. Une liste de divers travaux d'été va être remise à Mme le Maire.

Maillé : pas de nouvelles demandes, juste quelques réitérations :

- le préau : une planche en bois pour prévenir des déjections des hirondelles qui nichent,
- le store de la classe de CM2,
- le tableau d'affichage,
- la porte d'entrée des CM2 avec une barre anti panique,
- Le portail de l'entrée de l'école : trouver un système pour l'empêcher de se rabattre sur les parents et les élèves qui rentrent.

Merci à Monsieur Chausseray pour tous les travaux réguliers qu'il effectue dans l'école.

Chalandray : La directrice remercie la municipalité pour la rénovation de la cabane de la cour élémentaire ainsi que pour la pose des filtres sur les fenêtres dans le cadre du PPMS. Elle remercie également Monsieur Quintard pour les divers travaux dans l'école.

Mme le Maire précise qu'il n'a pas à être remercié, c'est son travail.

Mme la Directrice indique qu'elle tenait à le remercier pour son investissement.

Mme Thiollet fait part de la liste des nouveaux travaux demandés, transmis en amont du conseil à Mme le Maire :

Dans le bâtiment maternelle :

- Déménager le bureau de direction de Madame Thiollet du bâtiment maternelle à l'autre bâtiment afin de libérer de l'espace pour la classe de Madame Bonin,
- Demande de réparation d'un interrupteur,
- Demande de 3 nouveaux ordinateurs pour la classe de Madame Lachiri,
- Réparation de la fenêtre de GS-CP.

Dans la cour élémentaire :

- Gonfler les ballons,
- Réparer les vélos et enlever ceux qui ne sont pas réparables pour faire de la place,
- Protéger les gouttières,
- Installer une barrière de sécurité en bas de l'escalier,
- Poncer les angles au niveau de la salle de motricité,
- Protéger les angles du bac à sable de l'élémentaire.

Mme le maire annonce qu'il y aura cet été une rénovation de la cour et que les bacs à sable seront déplacés, en accord avec les enseignantes, car il y a eu des problèmes de sable dans les canalisations. Cet aménagement sera réalisé par M. Autant.

Mme Thiollet demande s'il est possible d'y associer Mme Moreau. Mme le Maire indique qu'elle en sera également informée.

- Réparation du loquet du local à vélo.

Dans le bâtiment élémentaire :

- Avoir un paravent pour favoriser l'intimité des élèves dans les toilettes quand certains vont boire.
Mme le maire indique qu'elle se rendra dans l'école la semaine prochaine pour constater et pour faire part de ses remarques,
- Aménager le « sous escalier » pour avoir un espace de rangement et ainsi rendre l'espace clôt pour des raisons de sécurité,
- Demande d'un vidéoprojecteur.

Mme le maire indique que ce dernier est en commande chez Desclics ainsi que 2 ordinateurs pour la classe de Mme Lachiri et 2 ordinateurs pour la classe de Mme Bonnin. L'installation se fera pendant l'été par Desclics pour des questions de garanties.

Concernant les anciennes demandes réitérées :

- Demande d'un déclencheur incendie. Mme le maire indique que c'est à l'étude et que le devis est entre les mains de l'artisan contacté. Le devis est d'ores et déjà signé. Le système sera installé pour l'année scolaire 2018-2019.
- Demande de 6 tablettes pour l'école. Mme la directrice informe Mme le Maire que les parents représentants souhaitaient prendre connaissance du compte-rendu du conseil municipal en présence de Mme l'Inspectrice. Mme le Maire explique, en ce qui concerne le choix fait pour les tablettes, qu'elle ne souhaite pas en faire l'acquisition pour les élèves de maternelle. Elle rappelle que M. Cyrulnik (un neuro-psychiatre français) et M. Blanquer (M. le Ministre) déconseillent les tablettes au dessous de 6 ans. Si Mme Bonnin et Mme Thiollet souhaitent en faire la demande pour les élèves de CP et CP-CE1, alors elle étudiera la demande avec le conseil municipal.
- Demande d'une douche dans l'école (dans le bâtiment maternelle ou en cantine) pour nettoyer les petits accidents de certains enfants.

Madame le Maire signale qu'il existe déjà un élément à cette fin dans le local de la maternelle et que celui-ci a longtemps été utilisé à d'autres fins. Les enseignantes disent qu'il n'y a pas de douche mais bien un lavabo bas et donc qu'il est très difficile de laver les élèves dedans. C'est déjà arrivé car il n'y avait pas d'autres solutions possibles. Les parents représentants confirment qu'il s'agit d'un lavabo et non d'une douche.

- Demande d'un mitigeur d'eau dans la salle d'art et dans la classe maternelle.
- Demande pour bomber le socle du portail au fluo. Mme le Maire signale que M. Quintard aurait dû effectuer ce travail pendant les vacances d'avril. Mme Thiollet signale que cela n'a pas été fait. Mme le

Maire propose à Mme Thiollet de le dire directement à M. Quintard. Mme Thiollet précise qu'elle préférerait que ce soit noté dans sa fiche de travail à effectuer pendant les vacances scolaires.

- Demande de réparation de l'appui de fenêtre en GS-CP.
- Installer un soufflet en maternelle.
- Demande de doublage de rideaux dans la classe de Mme Bonnin.

Mme le Maire explique que le fournisseur des filtres anti UV pour le PPMS leur a indiqué que peut-être ils seraient suffisants pour obscurcir la pièce et qu'il ne serait pas nécessaire de doubler des rideaux. Mme le Maire demande aux enseignantes d'attendre l'automne et de refaire un point à ce moment-là.

• Questions diverses

- Le stationnement à l'école d'Ayron pose toujours problème et de nombreux parents ne respectent pas le code de la route concernant le stationnement. Nous n'avons plus de solution...

Mme Michonneau signale que la mairie a reçu des lettres de la part de parents mécontents du manque de stationnement aux abords de l'école et qui affirment qu'ils continueront à se garer sur la ligne jaune.

- Mme Goubeau indique que certains parents de l'école de Chalandray ont fait remonter leur étonnement de ne pas avoir été informés pour les 2 pique-niques qui ont été organisés par la Mairie en remplacement du service de la cantine. Mme le maire de Chalandray signale que tous les enfants ont mangé et qu'elle n'est pas tenue d'en informer les parents d'élèves. Ce changement était lié à une formation de son personnel. Mme Goubeau indique que les élèves de maternelle n'ont pas su expliquer clairement qu'il s'agissait d'un pique-nique et que les parents se demandaient de quoi il s'agissait. Mme le Maire précise également que les enseignantes n'informent pas les parents quand il y a un changement d'enseignant. Mme Goubeau explique qu'en effet dans des situations imprévues, l'école ne peut pas prévenir mais que dans ce cas précis, la formation des personnels étaient prévues, pourquoi ne pas en avoir informé les parents ? Mme le Maire reprend la parole en indiquant que ce temps de cantine lui appartient, qu'elle n'informe pas les parents si les enfants ont mangé des tomates à la place d'un autre plat. Mme le Maire signale à Mme Goubeau qu'elle ne va pas s'occuper de ce que font les enfants chez leurs parents le soir. Par ailleurs, les enfants étaient très contents d'avoir leur pique-nique. Mme Zoubir prend la parole en indiquant que le rôle des représentants des parents est juste de faire remonter les demandes et interrogations qu'ils ont eues. Ce changement de menus en faisait partie et a dérangé apparemment certains parents.

Fin du conseil : 20h10